

MAIRIE de
SAINT BONNET PRES ORCIVAL
Département du Puy-de-Dôme
CONSEIL MUNICIPAL
LA SEANCE DU 3 MARS 2023
Liste des délibérations

Finances

- 2023.09 - Résidence Henri Serre – Révision de loyer appartement n°2
- 2023.10 - Immeuble Rue du Sabotier Appartement T2
- 2023.11 - Programmation F.I.C. 2023-2026 – Demande de subventions
- 2023.12 - Remboursement des participations familiales pour le transport scolaire année scolaire 2022-2023
- 2023.13 - Frais de fonctionnement R.P.I. 2022
- 2023.14 - Subventions aux associations pour l'année 2023
- 2023.15 - Avenant n°1 – Marché de travaux Salle des fêtes

Voirie – Eclairage public

- 2023.16 - Désaffectation et déclassement d'une parcelle du domaine public (parcelle cadastrée AC 225)
- 2023.17 - Désaffectation et déclassement d'une parcelle du domaine public (parcelle cadastrée ZN 183)
- 2023.18 - Modification des statuts de Territoire d'Energie Puy-de-Dôme

Cantine

- 2023.19 - Modification du règlement intérieur des activités périscolaires

Eau

- 2023.20 - Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- 2023.21 - Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

Ressources humaines

- 2023.22 - Suppression au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet

Question diverses

- 2023.23 - Modification du règlement intérieur du local des jeunes

Saint Bonnet Près Orcival, le 10 mars 2023



Michelle GAIDIER, Maire

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Heures d'ouverture du secrétariat au public : Lundi de 15h00 à 17h00 – Mardi de 10h00 à 12h00 – Jeudi de 10h00 à 12h00.
Permanences de Madame le Maire (**sur RDV uniquement**) : Lundi de 17h00 à 18h30 - Mercredi de 17h00 à 18h30 - Samedi de 10h00 à 12h00.